

Plan local d'urbanisme de Paron



Volet 4. Règlement

4c. Règlement graphique - Détails

Communauté d'agglomération du Grand Sénonais

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire
du.....06. JUIL. 2017.....
approuvant l'élaboration du PLU de PARON

Le Président,
Marie-Louise FORT



Maître d'ouvrage : **Communauté d'agglomération du Grand Sénonais**, 21, bd du 14 juillet, 89140 Sens, tel : 03 86 65 89 00
Commune : **Mairie de Paron**, 23, avenue Jean Jaurès, 89100 Paron, tel : 03 86 83 93 93
Bureau d'études : **Cabinet Avice, architecte urbaniste**, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, tel : 01 82 83 38 90